

⇒ fonction publique, là où il y a salaire à vie, les inégalités de salaire entre hommes et femmes sont plus faibles. Evidemment, la domination masculine débordant largement la sphère du travail, la démocratisation de la production est tout à fait insuffisante pour la contrer, il faut un combat spécifique et permanent contre elle.

## « Salaire à vie et propriété d'usage de l'outil vont redonner du goût pour un travail aujourd'hui subi. »

**Votre modèle du salaire à vie ne suppose-t-il pas un Etat omnipotent ? Avez-vous tiré les conclusions de l'échec politique et économique du monde soviétique ?**

Le salaire à vie n'est pas « mon modèle », c'est celui de celles et ceux qui se sont battus pour la Sécurité sociale, qui précisément n'est pas l'Etat : nous avons donc une tradition solide d'institutions collectives gérées par les intéressés, même si l'intrusion de l'Etat sur pression patronale est permanente dans la Sé-

curité sociale car les propriétaires lucratifs détestent le pouvoir des salariés sur ce qui est pourtant leur salaire. Si toutes les entreprises sont gérées par leurs salariés en lien avec les parties prenantes (usagers, clients et fournisseurs, élus), non seulement l'Etat ne sera pas omnipotent, mais sa place se réduira. L'exercice populaire du pouvoir d'Etat, la capacité de faire respecter la loi, seront bien sûr indispensables, d'autant que la lutte de classes sera très vive : les propriétaires lucratifs ne se laisseront pas faire ! Pour éviter la dérive autoritaire ou bureaucratique consécutive à la difficulté de mener cette lutte face à un capital mondialisé, il faut que les droits des personnes soient au cœur de la logique de production : droit de propriété et donc de décision pour tous, droit au salaire indépendant de l'entreprise où on travaille.

**Mais y a-t-il encore des conflits de classes dans le modèle du salaire à vie ? Quelle est la place des organisations syndicales ?**

La lutte de classes va évidemment être exacerbée pour que nous puissions généraliser le salaire à vie et la copropriété d'usage des entreprises et des administrations par les tra-

vailleurs face à une classe capitaliste arc-boutée sur son pouvoir. Une fois cette généralisation bien avancée (et cela va prendre des décennies), la lutte de classes ne disparaîtra pas, car il n'y a pas d'organisation de la production sans classes ! Je le dis avec force car circule toujours le rêve mortifère d'une société sans classes, où on commence par abolir le pouvoir par décret pour s'apercevoir qu'il est revenu par la fenêtre, et de la pire façon. Faire société, c'est bien sûr produire des biens et services utiles par la conjonction du travail concret et de la nature, mais cette activité ne se fait pas sans relations de pouvoir entre les humains pour décider, dans ce que l'on produit, de ce qui vaut et de ce qui ne vaut pas : la valeur et son expression monétaire sont l'insurmontable institution du conflit sur ce qui vaut, un conflit irréductible car qui décide ce qui vaut a le pouvoir. En démocratisant la décision sur la valeur, nous allons libérer la production de richesses de la violence capitaliste, mais la suppression du double chantage à l'emploi et au crédit des propriétaires lucratifs, qui sont aujourd'hui les décideurs de ce qui vaut et imposent leur choix à la population, ne supprimera pas la violence

# LA SOLIDARITE EST-ELLE CONTRE-

La théorie du salaire universel se situe en dehors des rapports de forces réels et constitue une fuite en avant dans une radicalité incantatoire.

Mateo Alaluf (ULB)

**L**e droit à un « salaire universel » que professe Bernard Friot est déconcertant. Il combine d'une part des thèses stimulantes sur « la puissance du salariat » qui n'a pas encore donné toute sa mesure, sur la cotisation sociale fondement de la socialisation du salaire, sur la défense des retraites comme prolongement du salaire et d'autre part un système général de salaire à vie censé rompre avec le capitalisme. Ma critique du « système Friot » repose d'abord sur le traitement auquel il soumet les concepts qui soutiennent sa théorie, ensuite sur « la sortie du capitalisme » qu'il préconise et qui

occulte toute référence à l'Etat et enfin sur le caractère désincarné, en quelque sorte hors sol de sa théorie et des pratiques politiques sectaires qui l'accompagnent.

**Les chômeurs et les pensionnés « produisent »-ils ?**

Dans le système de Bernard Friot, le couple cotisations / prestations sociales n'est pas un mécanisme de redistribution. Pareille redistribution est assimilée par lui à de l'assistance, béquille humiliante du capitalisme. Le revenu des retraités et des chômeurs ne résulterait donc pas de la

redistribution d'une partie des richesses produites par les actifs mais de la richesse créée par les chômeurs et les retraités eux-mêmes. Ceux-ci ne seraient donc pas des titulaires d'un droit qui leur procure un revenu mais seraient des producteurs et en tant que tels bénéficiaires d'un salaire à vie.

Dans sa conception, la perception d'un revenu en fonction d'un droit au chômage ou à la retraite revêtirait une connotation péjorative alors que seul le statut de producteur serait source de dignité. La notion même de solidarité revêt dès lors un contenu humiliant. La solidarité ne serait alors que l'organisation de la condescendance de ceux qui ont un emploi à l'égard de ceux qui en sont privés.

Bernard Friot procède en fait à une inversion entre travail et salaire. Tout revenu monétaire validerait dans son système le travail de celui qui le per-

économique. La lutte de classes va se déplacer sur la hiérarchie des salaires (sa fourchette, les critères et les jurys de qualification), sur le mode d'exercice de la copropriété d'usage des entreprises, sur les décisions des caisses économiques en matière d'investissement. Le rôle des syndicats sera bien sûr accru, puisqu'ils devront veiller à la fois à la réalité de la carrière salariale des personnes et à l'exercice concret de leurs droits de propriétaires d'usage des entreprises et des caisses.

**Le système que vous défendez prévoit notamment l'expropriation de l'essentiel de la propriété privée des appareils de production. Pensez-vous que ce soit un objectif de lutte plus atteignable que les revendications salariales ou la réduction collective du temps de travail ?**

La réduction du temps d'emploi sans changement de la logique capitaliste entraîne une intensification insupportable du travail, comme on le voit avec les 35 heures en France. Car la négociation collective d'un réel progrès social avec des propriétaires capitalistes est aujourd'hui un objectif parfaitement inatteignable. Je vous mets au défi de citer une seule

## « La réduction du temps d'emploi sans changement de la logique capitaliste entraîne une intensification insupportable du travail. »

conquête obtenue de cette façon depuis que la globalisation financière du capital met tous les travailleurs de la planète en compétition et condamne les travailleurs des vieux pays capitalistes à la régression inéluctable de leurs droits.

Sauf, justement, s'ils se battent pour devenir les propriétaires de leur outil de travail, et ils en ont la possibilité à cause des conquêtes passées de la classe ouvrière. Encore une fois, « le système que je défends », pour reprendre vos termes, est celui de la tradition du mouvement ouvrier. La seule voie de progrès possible est la généralisation de la propriété d'usage de l'outil de travail par les travailleurs. Et non pas, permettez-moi d'insister, la suppression de la propriété privée comme vous le dites. Il faudra que chacun soit copropriétaire de son outil de travail, et toute

propriété implique l'usage privatif de ce dont on est propriétaire : c'est bien le propriétaire individuel ou le collectif copropriétaire qui utilisera l'outil et décidera de son devenir. Ce n'est pas la propriété privée, mais la propriété lucrative qu'il faut supprimer, car elle empêche la propriété d'usage. Nous le ferons en affectant les 40% du PIB qui aujourd'hui vont au profit à un financement démocratique de l'investissement : les 40% de la valeur ajoutée des entreprises restant une fois la cotisation salaire versée iront pour partie à l'autofinancement décidé par les salariés copropriétaires et pour partie à une cotisation économique gérée par des caisses chargées de subventionner l'investissement et, sous régulation d'une banque centrale gérée elle aussi par les travailleurs, de créer la monnaie sans crédit pour subventionner l'investissement net. □

# RÉVOLUTIONNAIRE ?

çoit. Ainsi, la seule perception d'un revenu par les chômeurs et les pensionnés suffirait à les définir comme producteurs de leur propre salaire. Or, si la validation sociale du travail suppose un revenu, l'inverse n'est bien sûr pas vrai pour autant.

A la différence de l'activité, propre à chaque être humain, le travail est le produit de sa reconnaissance sociale. La pensée libérale stipule que le marché valide le travail et que seules les activités marchandes sont productives. En conséquence, les activités non marchandes sont considérées comme des coûts qu'il serait bon de diminuer. Dans un livre récent, Jean-Marie Harribey montre à l'inverse que les services non marchands comme l'éducation, la santé ou la mobilité par exemple sont les résultats d'un travail productif. Les produits de l'activité non marchande ne doivent donc pas être vus comme

une ponction sur des activités marchandes mais comme des biens et des services qui créent une valeur ajoutée, participent au travail collectif et s'ajoutent aux produits marchands. Le travail nécessaire à l'activité marchande est validé par le marché et celui nécessaire aux activités non marchandes par la délibération politique. Il répond ainsi aux besoins sociaux définis par la collectivité hors du champ de la marchandise (1).

Le travail effectué aussi bien dans les activités marchandes que non marchandes est donc créateur au plan économique de valeur monétaire. Il n'est pas pour autant la source de toute valeur et de toute richesse. La critique de Marx au programme de Gotha du congrès de fondation du parti socialiste allemand (SDP) en 1875 est particulièrement éclairante à ce sujet. Le programme de Gotha débutait par l'affirmation suivante : ↗



*Mateo Alaluf est docteur en sciences sociales et professeur de l'Université libre de Bruxelles. Il est notamment l'auteur de L'allocation universelle : nouveau label de précarité, Ed. Couleur Livres (2014).*



## LE RABOTAGE DES CONCEPTS

Dans la conception de Bernard Friot, c'est dans la mesure où la classe ouvrière réussit à imposer les conventions salariales du travail contre les conventions capitalistes que le salariat, classe révolutionnaire en puissance, fera de la sortie du capitalisme une réalité. Pour en arriver à une telle formulation, Bernard Friot remplace la référence au salariat comme rapport capitaliste de production par le couple « conventions capitalistes de travail » opposé aux « conventions salariales du travail ». Il réduit ainsi un rapport social (rapports de production) à une opposition binaire (conventions capitalistes et salariales). Un tel rabotage conceptuel occulte l'ambivalence du salariat, tout à la fois rapport capitaliste d'aliénation mais qui préfigure aussi son dépassement. Comme le fait remarquer à juste titre Jean-Marie Harribey, le salariat « n'est pas l'un ou l'autre, il est les deux » (1).

Ensuite, ce n'est pas le temps de travail mais la qualification qui serait, selon Friot, la mesure de la valeur. Alors que dans le capitalisme

la qualification serait attribuée aux postes de travail, dans l'après capitalisme préfiguré par Friot, la qualification serait un attribut personnel attaché au travailleur. Un système de quatre niveaux de qualification validés par des jurys définirait ainsi une échelle salariale. Ici encore Bernard Friot procède par réduction de concept.

La mesure de la valeur par le temps de travail serait en effet, dans son système, l'institution décisive de la pratique capitaliste. De quelle conception de la valeur s'agit-il ? Si l'on se réfère à Marx, la valeur ne se mesure pas au temps de travail mais à la quantité de travail abstrait (2). Or le temps (la durée de travail) n'est qu'un des composants de la valeur à côté de l'intensité et de la qualité de travail, c'est-à-dire de la qualification. Celle-ci n'est pas une substance attribuée tantôt au poste de travail et tantôt au travailleur comme le suppose Friot, mais un rapport social entre le travailleur et le poste qui reflète les jugements sociaux portés sur les différents travaux. Friot procède à nouveau à un double

rabotage conceptuel, à savoir d'une part une conception du temps qui fait abstraction de l'intensité et de la qualité et d'autre part une représentation de la qualification attribut soit du poste soit de la personne en faisant abstraction du rapport qui les constitue ensemble.

Le raisonnement de Friot, parfaitement cohérent dans son propre système, repose sur des prémisses erronées qui réduisent la réalité à de fausses antinomies. Par le rabotage des concepts il construit une société salariale émancipée qui serait l'aboutissement d'un programme inscrit dans le salariat lui-même.

(1) Jean-Marie Harribey, « Les retraités des "travailleurs" libres » ?, réponse à Bernard Friot dans *Le Monde Diplomatique*, Octobre 2010.

(2) Par « travail abstrait » Marx désigne le travail général comme dépense de force de travail humain et par « travail concret » l'activité productive qui a une fin déterminée. Sur la valeur on peut se référer à la critique d'Alain Bihr, « Universaliser le salaire ou supprimer le salariat ? », Juin 2013, <http://alencontre.org/debats/universaliser-le-salaire-ou-supprimer-le-salariat-a-propos-de-lenjeu-du-salaire-de-bernard-friot.html>

privant la société de richesses considérables liées aux soins à la petite enfance assurés par les grands-parents, au soutien de nombre d'associations et d'ONG par exemple.

On ne peut pas soutenir simultanément que les salariés paient des cotisations sociales qui forment la part socialisée de leur salaire et que les cotisations sont le salaire produit par les chômeurs et les pensionnés eux-mêmes. Quand Bernard Friot nous dit par ailleurs qu'un actif en 2040 produira davantage que deux actifs aujourd'hui et en conséquence deux fois plus de cotisations pour financer les pensions, ne reconnaît-il pas de fait que ce ne sont pas les retraités qui produisent les cotisations sociales ? Tout l'effort de torsion des concepts vise à affirmer que le revenu des chômeurs et des pensionnés ne découle pas de droits, chèrement conquis par la lutte, mais d'un statut de producteur supposé être le leur. Dans la conception de Friot en effet, les notions de transfert social et de solidarité sont dévalorisées au profit de celle de « producteur » seul supposé donner dignité à l'être humain.

Le revenu des chômeurs comme des pensionnés découle bien de la socialisation, c'est-à-dire de la mise en commun de la répartition des revenus du travail. Ce système s'oppose à l'épargne individuelle qui suppose la financiarisation, la marchandisation et la propriété lucrative. En ce sens, l'enjeu majeur est bien celui de la défense des droits sociaux et la promotion de la propriété sociale dont le

⇒ « Le travail est la source de toute richesse et de toute civilisation... ». La réponse de Marx est cinglante : « Le travail n'est pas la source de toute richesse et de toute civilisation. » Il poursuivait : « La nature est tout autant que le travail la source des valeurs d'usage qui constituent la richesse. » C'est donc le travail qui crée la valeur économique mais pas la richesse ni toutes les valeurs d'usage. Les retraités comme les chômeurs produisent des richesses et des va-

leurs d'usage éminemment utiles à la société. Ainsi par exemple, la prolongation de l'âge de la retraite priverait la société de valeurs d'usage utiles qui ne trouvent pourtant pas d'expression monétaire. L'allongement de la durée d'activité conduit en majorité à augmenter la catégorie des personnes relevant de la maladie-invalidité et celle des chômeurs âgés et dans de rares cas à augmenter la quantité de marchandises pas toujours utiles, tout en



fondement est précisément la solidarité tant décriée par Bernard Friot.

### Une théorie désincarnée

Le système élaboré par Bernard Friot serait réaliste dans la mesure où la sortie du capitalisme qu'il préconise reposerait sur le « déjà-là », à savoir les institutions du salaire et non sur des fondements construits de toutes pièces. Or la socialisation du salaire comme l'envisage Friot à partir de la cotisation sociale nous paraît un modèle très franco-français, qui s'applique certes en grande partie à la Belgique, mais reste fort étranger au monde anglo-saxon, scandinave comme aux autres continents.

La socialisation du salaire, selon

Friot, ne serait « pas du tout fonctionnelle du capitalisme » (2). Les institutions salariales « déjà-là » rendraient en conséquence possible l'abolition du marché du travail sans propriété lucrative et sans mesure de la valeur par le temps de travail. Dans cette société libérée du capitalisme, le salaire à vie remplacerait le marché du travail, la copropriété d'usage des entreprises se substituerait à la propriété lucrative et la mesure de la valeur par la qualification du producteur (c'est-à-dire toute personne âgée de plus de 18 ans) remplacerait sa mesure par le temps de travail. Le salaire à vie assurerait de manière spontanée une meilleure allocation des producteurs aux différentes activités et postes de

travail.

Dans le système conçu par Bernard Friot (3), l'Etat, pourtant « déjà-là », est singulièrement absent. Dans des cas extrêmes certes, lorsque l'allocation souhaitée des ressources ne s'opère pas spontanément sous l'égide des caisses de salaire, d'investissement et des jurys de qualification, les pouvoirs publics pourraient être amenés à arbitrer. Supposons ainsi que l'on souhaite sortir du nucléaire, mais que les travailleurs des centrales nucléaires refusent d'abandonner ce travail : on aurait recours à l'arbitrage de l'Etat. La part infime concédée à l'Etat témoigne de la non-prise en compte de l'espace socio-politique dans lequel le projet de Friot est supposé se réaliser. Dans quels rapports sociaux prend-il forme ? « La puissance du salaire », activée par la classe salariale se suffirait-elle à elle-même ? Cette absence d'interrogation sur les rapports de forces réels dans lesquels son projet pourrait prendre corps en fait un système désincarné, hors- ↗



⇒ sol en quelque sorte.

La socialisation du salaire n'est pas, comme le soutient Friot, l'antithèse absolue du capitalisme. Elle est le produit d'un compromis, régulé par l'Etat, entre capital et travail, arraché par les travailleurs aux capitalistes pour assurer sécurité, protection et un niveau de consommation aux travailleurs. Ce compromis qui a pris des formes différentes dans les divers pays industrialisés a permis tout à la fois une amélioration considérable de la condition salariale et une expansion remarquable du système capitaliste. Il permet de comprendre les performances et les contradictions inhérentes du capitalisme d'après-guerre et suggère des explications qui permettent d'apprécier ses capacités d'adaptation, son essor, comme son déclin tout en laissant ouverte la possibilité de sa fin.

Le capitalisme s'est développé dans le cadre d'une pluralité d'Etats. Des Etats concurrents et qui souvent se sont affrontés et ont constitué des alliances qui ont varié suivant les époques. Ces rapports de coopération, de rivalité et d'affrontement établissent entre les Etats des hiérarchies souvent mouvantes. Comme l'a montré Alain Bihr, le « système d'Etats » constitue « le déjà-là » c'est-à-dire la structure propre de l'Etat capitaliste (4).

L'Etat n'est pas un rapport social comme un autre. Il est le garant et le verrou des rapports de pouvoir. Sans

lutionnaire dans la généralisation d'une pratique salariale de la valeur. C'est après 1980 que les syndicats et la gauche auraient renoncé à faire prévaloir la puissance subversive du salariat et, acculés par le capitalisme, auraient adopté des positions défen-

sives et capitulé en rase campagne.

Le salariat, loin de la représentation unidimensionnelle de Bernard Friot, a défini d'emblée les salariés dans des rapports de concurrence. Rivalité pour être embauché, avoir une promotion, bénéficier d'un horaire plus favorable, d'une prime, de meilleures conditions de travail, etc. Lorsque la solidarité l'emporte sur la rivalité elle produit alors du collectif. Si bien que la classe, comme construction politique de la solidarité, est soumise à des tensions dont la préservation repose sur des luttes et des rapports de force mouvants.

Comme il l'a proclamé lors d'un récent débat à Namur, Bernard Friot dénonce la capitulation des syndicats face à la contre-révolution conquérante. La solidarité ne serait selon lui que l'autre nom de la charité de

tue à son estime une capitulation. Elle masquerait le renoncement des syndicats à abolir la pratique capitaliste de la valeur. Enfin, la défense du pouvoir d'achat synthétiserait à elle seule l'abandon de toute perspective révolutionnaire au profit d'un réfor-

## **La pensée libérale stipule que le marché valide le travail et que seules les activités marchandes sont productives.**

misme sans lendemain.

Cette proclamation, en dehors de toute force sociale mobilisée pour s'en saisir et la mettre en œuvre, s'apparente à un pêche appelant à une prise de conscience. Le programme établi par Bernard Friot, serait en quelque sorte en attente d'un moment d'accélération de l'histoire telle que les peuples se diraient tour à tour : « C'est possible, pourquoi n'établirions-nous pas le salaire universel ? »

Au plan théorique, le traitement réducteur appliqué à des concepts a permis de les dépouiller de leur ambivalence et de construire un système fondé sur des fausses antinomies, système fermé sur lui-même. Conçu en dehors des rapports de forces qui structurent la société, cette perspective s'assimile selon moi à une fuite en avant dans la radicalité. En ce qui concerne l'engagement politique, un tel système théorique désincarné se traduit par des pratiques sectaires. Le droit politique au salaire, revendiqué par ses disciples, ne revêt en conséquence qu'une portée incantatoire. □

## **En ce qui concerne l'engagement politique, un tel système théorique désincarné se traduit par des pratiques sectaires.**

doute fallait-il l'occulter pour établir la théorie du salariat comme « classe révolutionnaire en puissance » en faisant abstraction des rapports de forces réels dans une société réduite pratiquement dans le système Friot à l'administration des choses assurant l'appariement spontané des ressources.

### **Une fuite dans la radicalité**

Au cours de la période 1920-1980, la classe ouvrière serait parvenue, selon Friot, à subvertir le salaire capitaliste et à faire reculer la pratique capitaliste de la valeur à partir des institutions salariales anticapitalistes pour s'engager comme classe révo-

lutionnaire en puissance » en faisant abstraction des rapports de forces réels dans une société réduite pratiquement dans le système Friot à l'administration des choses assurant l'appariement spontané des ressources. ceux qui sont dotés de ressources à l'égard de ceux qui en sont privés. Les syndicats devraient au contraire reconnaître le statut de producteur à tous ceux, chômeurs ou retraités qui bénéficient d'un revenu. Ils auraient tort d'ailleurs de se cantonner à la défense des services publics c'est-à-dire l'éducation, les soins de santé, la justice, les transports publics etc, en lieu et place du statut de la fonction publique, qui préfigurerait le salaire à vie et devrait en conséquence être généralisé à tous les producteurs. Au lieu de défendre le plein emploi, les syndicats seraient mieux avisés desauvegarder les salaires. La revendication de taxation du capital consti-

(1) Jean-Marie Harribey, *La valeur, la richesse et l'inestimable. Fondements d'une critique socio-écologique de l'économie capitaliste*, Les liens qui libèrent, Paris 2013.

(2) Voir son interview « Le salariat classe révolutionnaire en puissance », par M Dresen, et J-L Metzger, dans *La Nouvelle Revue du travail*, N°6, 2015.

(3) Dans le système de sortie du capitalisme conçu par Friot, la monnaie comme le marché, jugé supérieur à la planification, sont préservés pour réguler les échanges.

(4) C'est à partir de la théorie de l'Etat d'Evegeny Bronislavovic Pasukanis que A Bihr développe la spécificité de la forme étatique imprimée par les rapports capitalistes de production. Voir à ce sujet, Alain Bihr, « Actualiser et complexifier l'approche marxiste de l'Etat », <http://alencentre.org/debats/actualiser-et-complexifier-lapproche-marxiste-de-letat.html>.